

REGLEMENT

Article 1 : L'Association Basket Océan Ploemeur est organisatrice du Troc & Puces à l'anse du Stole à Lomener le dimanche 13 septembre 2026 de 9h à 17h. L'accueil des exposants débutera à 6h30 et ils s'engagent à demeurer sur site jusqu'à 17h.

Article 2 : Les emplacements sont attribués par ordre chronologique d'inscription. L'exposant doit communiquer les renseignements demandés pour son inscription au registre de la manifestation et remplir l'attestation sur l'honneur jointe au bulletin d'inscription.

Article 3 : L'inscription sera effective après accord de la réservation et réception du chèque par le BOP (une confirmation d'inscription sera envoyée par mail à l'exposant)

Article 4 : Dès son arrivée, l'exposant s'installera à l'emplacement qui lui est attribué.

Article 5 : Il est interdit de modifier la disposition des emplacements. L'organisateur, seul sera habilité à le faire si nécessaire.

Article 6 : Les objets exposés demeurent sous l'entière responsabilité du vendeur. L'organisateur ne peut en aucun cas être tenu pour responsable des litiges tels que pertes, vols, casses ou autres détériorations. L'exposant s'engage à se conformer à la législation en vigueur en matière de sécurité. La vente d'armes, d'animaux ou de nourriture est interdite.

L'organisateur se dégage de toute responsabilité en cas d'accident corporel ainsi que de tout incident provoqué par un animal accompagnant un exposant.

Article 7 : Les places non occupées après 9h ne seront plus réservées et pourront être éventuellement attribuées à d'autres exposants. En cas d'impossibilité de venir, l'exposant devra aviser l'organisateur au plus tard une semaine avant le début du Troc & Puce, à défaut, les sommes versées resteront acquises à l'organisateur à titre d'indemnité.

Article 8 : Les objets invendus ne devront en aucun cas être abandonnés sur place à la fin de la journée. L'exposant s'engage donc à ramener les invendus ou les mettre en décharge. Les poubelles mises à disposition sur le site ne sont pas destinées à récupérer les invendus. Tout pollueur identifié pourra être passible d'une amende délivrée par les autorités compétentes.

Article 9 : Tout exposant possèdera sur lui un papier prouvant son identité. L'organisation se réserve le droit de refuser ou d'exclure tout exposant pouvant entraîner des troubles lors de la manifestation sans qu'il puisse réclamer le remboursement de sa réservation.

Article 10 : Seule l'association organisatrice est autorisée à tenir une buvette et un stand de restauration.

Article 11 : La présence à cette manifestation implique l'acceptation du présent règlement.

Article 12 : Les exposants devront se soumettre aux règles sanitaires indiquées par la Mairie le cas échéant (port du masque, gel, etc...)

Article 13 : Dans le cas d'annulation de dernière minute du fait de la Mairie de Ploemeur ou d'un arrêté préfectoral, les exposants seront remboursés mais ne pourront prétendre à une indemnisation.

Bulletin d'inscription et attestation à renvoyer à

M. Bertrand Kauffmann 17 résidence des Camélias 56270 Ploemeur
(accompagnés du chèque libellé à l'ordre du **Basket Océan Ploemeur**, ainsi que d'une **photocopie de votre pièce d'identité recto, verso, obligatoire pour la prise en compte de l'inscription**).

Date limite d'inscription le vendredi 4 septembre 2026.

Nom, Prénom:..... Profession:

Adresse complète :
..... Téléphone

N°d'immatriculation (professionnels)

N°pièce d'identité (Carte d'identité-passeport-permis de conduire-permis de séjour)
(1)
.....

Délivré(e) le...../...../.....Par le préfet de:.....

Votre adresse mail pour retour de confirmation d'inscription.
.....@.....

Longueur de l'emplacement prévu : 2,50 mètres pour 10€ (tables et chaises à votre charge)

Nombre d'emplacement..... soit un coût de:.....€

Types d'objet proposés à la vente :.....

Je reconnais avoir pris connaissance du règlement et m'engage à m'y conformer.

Fait àle.....

Signature

(1) rayer la ou les mentions inutiles

Attestation sur l'honneur (pour les particuliers) **(Obligatoire, elle sera jointe au registre destiné à la préfecture)**

Je soussigné (e) : nom :.....

prénom :

Né(e) le.....àdépart.....

Domicilié (e) adresse complète.....

Déclare sur l'honneur ne pas avoir déjà participé à deux autres manifestations de même nature dans l'année civile.

Fait àle.....2026.

Signature